

Appendice
(B.)

9e Juillet.

8. ÉTAT des Revenus provenant des droits pour les Licences des Regrattiers et Colporteurs, pour l'année 1839.

Licences accordées par le Collecteur de	du 1er Janvier au 31 Septembre.			du 1er Octobre au 31 Décembre.			Total.		
Burlington,	30	0	0	.	.	.	30	0	0
Chippawa,	45	0	0	.	.	.	45	0	0
Cornwall,	10	0	0	.	.	.	10	0	0
Cobourg,	.	.	.	5	0	0	5	0	0
Niagara,	5	0	0	.	.	.	5	0	0
Newcastle,	5	0	0	.	.	.	5	0	0
Port Colborne,	5	0	0	.	.	.	5	0	0
Sandwich,	.	.	.	10	0	0	10	0	0
Toronto,	10	0	0	10	0	0	20	0	0
Turkey Point,	.	.	.	10	0	0	10	0	0
Montant en gros,	110	0	0	35	0	0	145	0	0
Commission du Collecteur à 5 par cent,	5	10	0	1	15	0	7	5	0
Revenus nets, £	104	10	0	33	5	0	137	15	0

État comparatif pour les années 1839 et 1838.

	Montant des Droits en Gros.			Commission du Collecteur.			Revenus Nets.		
1839.	145	0	0	7	5	0	137	15	0
1838.	95	0	0	4	15	0	90	5	0
Augmentation en 1839, .. £	50	0	0	2	10	0	47	10	

Bureau de l'Inspecteur Général,
Toronto, 10e Février, 1841.

JNO. MACAULAY.

Regrattiers auxquels il a été accordé des Licences, du 1er Octobre au 31 Décembre 1839.

Port.	Noms des Regrattiers ou Colporteurs.	Description.	Droits.		
Cobourg,	John Wilson,	A pied.	5	0	0
Sandwich,	P. Ginge,	A cheval.	10	0	0
Toronto,	Isham Williams,	Dito.	10	0	0
Turkey Point,	Jeremiah Crysler,	Dito.	10	0	0
		£	35	0	0